

Communiqué de presse

L'APF, par la voix du président du conseil d'administration a le plaisir d'annoncer à la communauté fransaskoise l'adoption de ses nouveaux statuts et règlements. En effet, le samedi 25 mai 2019, les membres du conseil d'administration réunis au siège social à Saskatoon, ont pu franchir une nouvelle étape en adoptant les nouveaux règlements administratifs qui fortifient la gouvernance de l'association.

Cette étape si importante n'aurait été réalisée sans la ferme détermination des élus(es) ayant souhaité d'outiller l'APF des nouveaux mécanismes de gouvernance. Ceci est un accomplissement d'un des projets pour lesquels nous avons été élus en octobre 2018. Comme toutes les organisations régionales ou provinciales, les statuts et règlements sont indispensables pour une gouvernance conséquente et efficace. Aujourd'hui, nous sommes ravis d'être arrivés à l'adoption de cet acte constitutif de notre organisme. Ainsi, nous pourrions avancer plus facilement dans nos autres projets afin de revitaliser l'APF.

Par la même occasion, nous informons la communauté que nous comptons organiser une **Assemblée Générale Extraordinaire** le 14 septembre 2019 pour soumettre les nouveaux statuts aux membres.

L'**A**ssociation des **P**arents **F**ransaskois est l'organisme porte-parole de tous parents francophones en Saskatchewan

Philolin Ngomo

Président de l'APF



Le 30/05/2019